

**XXX<sup>es</sup> Journées de l'Association d'Économie Sociale  
CHARLEROI, Belgique  
les 9 et 10 septembre 2010**

**Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société**



**Université catholique de Louvain**



**Appel à communications**

**« Transformations et innovations économiques et sociales en Europe :  
quelles sorties de crise ? Regards interdisciplinaires »**

L'Association d'Économie Sociale (AES), fondée en 1980 par Dominique STRAUSS-KAHN et Denis KESSLER, tiendra en 2010 ses trentièmes journées d'étude en Belgique. Elle a été fondée alors que la crise de nos sociétés se voyait portée au premier rang de la réflexion des économistes, en rupture décisive avec la croyance selon laquelle les États modernes, à la différence de ceux des années trente, avaient désormais les moyens d'entretenir une croissance permanente au moyen de politiques économiques et sociales « scientifiquement » fondées. En même temps l'Europe semblait une solution de sortie de crise, la création d'un marché unique, progressivement élargi, devant permettre la création des millions d'emplois nouveaux qui assureraient la base d'une nouvelle croissance. À cette Europe économique, source d'efficacité, se voyait associée une Europe sociale, source d'équité. Leur combinaison devait permettre le retour à l'âge d'or.

Trente ans ont passé. Une autre grande crise est au cœur des préoccupations des peuples et des controverses des économistes. L'heure est venue d'un bilan des espoirs européens mais aussi des mutations avérées qui sont intervenues. Depuis GIF-SUR-YVETTE en 1979 jusqu'à CHARLEROI en 2010, les Journées de l'AES n'ont cessé de fonder théoriquement, de comparer et d'évaluer les institutions et les politiques sociales qui constituent sans nul doute aujourd'hui un amortisseur de crise en Europe. C'est cet espoir d'une autre régulation, où l'investissement social tiens enfin sa

place, que symbolise la localisation des Journées de l'AES pour la première fois hors de France, en Belgique, cœur de l'Europe.

Les domaines traditionnels de l'association d'économie sociale (emploi, santé, services aux personnes, protection sociale, logement, éducation, pauvreté et exclusion, etc.) constituent un terrain privilégié pour analyser les transformations et les recompositions économiques et sociales à l'œuvre dans ce contexte de crise. S'il est indispensable d'analyser comment la crise affecte ces champs pour mieux comprendre ses ressorts, il y a également un réel enjeu à analyser les dynamiques d'innovation sociale pour penser les sorties de crise en Europe. Il est donc particulièrement pertinent que l'AES en fasse le sujet central de ses Journées qui seront organisées les 9 et 10 septembre 2010.

Dans ce cadre, il faut sans doute considérer ces transformations et recompositions à l'œuvre dans l'espace européen comme des phénomènes qui résultent d'un ensemble de facteurs interdépendants. Ces facteurs peuvent être classés en trois niveaux d'analyse :

- Le niveau institutionnel. Les institutions, définies comme l'ensemble des règles et des normes qui encadrent et régulent les comportements socio-économiques, ne sont pas figées mais évoluent en fonction des rapports sociaux qui se développent entre les acteurs. Une attention particulière sera portée aux acteurs qui interviennent dans l'espace européen et aux pouvoirs publics qui voient leur place, leur rôle et leur légitimité se transformer. Selon la littérature sur le concept de « gouvernance » par exemple, les processus de construction des politiques publiques impliquent aujourd'hui une diversité croissante d'acteurs (acteurs publics ou privés, lucratifs et non lucratifs, agences intergouvernementales, groupes d'intérêts, etc.), de « niveaux » (européen, national, régional, local) et de modes de coordination (partenariats public-privé, quasi-marché, décentralisation, etc.).

- Le niveau organisationnel. Tout comme les mécanismes de coordination sont multiformes, les organisations ne peuvent être analysées à travers le seul prisme d'une représentation où les comportements seraient déduits de la maximisation du profit. Il s'agit donc d'analyser les logiques organisationnelles et managériales, en particulier les effets différenciés des entreprises lucratives, des organisations publiques et des organisations d'économie sociale et solidaire, sur les dynamiques d'exclusion et d'inclusion des travailleurs, des usagers et des territoires.

- Le niveau des individus et des groupes sociaux. La crise est loin d'être neutre du point de vue du genre, de l'origine sociale ou ethnique, de l'âge, du statut professionnel. Elle touche ainsi davantage certains groupes sociaux, affecte les trajectoires sociales des personnes, creuse diverses inégalités et induit de nouvelles formes de discrimination sociale. Il s'agit dès lors d'analyser les processus intergroupes et interindividuels qui sont à la base de ces phénomènes.

Face à la complexité de ces défis analytiques et à l'urgence de ces défis sociaux, un des objectifs central du colloque consiste à faire dialoguer différentes disciplines en sciences humaines et sociales : économie, sociologie, psychologie sociale, droit... Dans cet esprit, un axe transversal de ce colloque est de s'interroger sur les collaborations entre disciplines et les défis conceptuels et méthodologiques de la recherche pluri- voire interdisciplinaire.

Les contributions s'articuleront autour de 9 thèmes répartis au sein de ces trois niveaux.

## **Institutions**

*(1) Normes et politiques européennes*

Dans un contexte de globalisation et d'eupéanisation, les institutions (au sens large, relations professionnelles, politiques sociales et d'emploi,...) sont de plus en plus influencées par les normes et les politiques élaborées au niveau supranational. Dans un contexte de crise, on peut s'interroger sur l'évolution de ces référentiels européens et transnationaux. Les contributions attendues porteront donc sur l'impact des normes européennes en matière économique et sociale, telles que la stratégie de Lisbonne, la flexicurité ou encore la réglementation dans le champ des services d'intérêt général sur la gestion des politiques économiques et sociales des États membres, tant au niveau national que régional. Quel est le rôle des acteurs (publics et privés) dans ces transformations et quelles sont leurs stratégies pour y faire face, en particulier dans un contexte de crise ? Les institutions nationales sont-elles marquées par une « dépendance de sentier » ou tendent-elles au contraire vers une homogénéisation influencée par ces normes édictées au niveau supranational ?

### *(2) Recomposition et innovation des régimes de protection sociale*

Les régimes de protection sociale (pension, emploi, santé...) connaissent un peu partout en Europe des transformations profondes sous l'influence du « New Public Management » mais également de l'émergence de nouveaux besoins. Ces transformations bousculent les modèles mis en place : les paradigmes sont mis en débat, les enjeux d'efficacité se précisent et des articulations complexes entre protection sociale et marché du travail se mettent en place. Les valeurs liées à la protection sociale progressent (selon les eurobaromètres) mais cette progression se fait dans un contexte de croissance de l'insécurité, de précarité sociale et de renforcement des inégalités. La transformation des régimes de *care* – défini comme les réponses apportées par les pays, en termes de solutions formelles et informelles, aux besoins d'aide et de soins des personnes dépendantes - sera analysée dans un tel contexte. On s'intéressera aux conséquences de ces transformations en matière de financement et d'organisation pour les acteurs du *care*, mais aussi à la question de la performance de ces régimes de *care* sur le plan de l'articulation entre vie professionnelle et familiale, de la qualité d'emploi et de service. Pour ce thème, les analyses comparatives entre différents pays européens sont particulièrement bienvenues de même que celles qui s'inscrivent dans une perspective historique de l'évolution des régimes de protection sociale.

### *(3) Territoires et politiques régionales dans un contexte européen*

La construction progressive d'un espace européen transforme le rôle que jouaient traditionnellement les États-Nations. L'Europe apparaît comme une Europe des territoires dont certains sont florissants quand d'autres paraissent appauvris. L'analyse des dynamiques territoriales et de la territorialisation des politiques publiques implique d'examiner les rapports de force qui les sous-tendent ainsi que l'histoire qui les contextualise. La compréhension des (nouvelles) dimensions régionales des politiques constitue un enjeu pour l'avenir. Les communications attendues au sein de cette thématique porteront plus particulièrement sur les processus de territorialisation des politiques et les inégalités de développement socioéconomique entre régions ou entre pays.

### *(4) Rôle de la connaissance, évaluation et politiques publiques*

Les transformations des politiques publiques s'accompagnent d'une intensification du rôle joué par les connaissances. Présentes sous des formes diverses (évaluation des effets, indicateurs de performance, indicateurs de bien-être, audits, études prospectives, comparaisons internationales,...), les connaissances occupent de plus en plus le terrain du champ politique et redéfinissent les repères cognitifs à partir desquels on pense les politiques publiques. Au-delà de cette dimension cognitive des politiques publiques, les connaissances et les dynamiques d'évaluation

peuvent être analysées comme instrument important au sein de jeux de pouvoir renouvelés. Cette place accordée aux connaissances et à l'évaluation participe en effet du développement de nouveaux modes de régulation post-bureaucratiques qui s'éloignent des formes d'autorités hiérarchiques et structurent de nouvelles formes d'exercice du pouvoir. Les communications attendues au sein de cette thématique porteront plus particulièrement sur le rôle des connaissances dans la construction de politiques et sur les cadres théoriques qui permettent de l'analyser.

## **Organisations**

### *(5) Innovation sociale et économie sociale et solidaire*

Il est reconnu que les entreprises d'économie sociale et solidaire ont un potentiel particulier d'innovation sociale. Cette spécificité peut s'expliquer par leur finalité de service aux membres ou à la collectivité (plutôt que de recherche de profit), par leur capacité à 'hybrider' différents types de ressources, marchandes et non-marchandes, monétaires et non monétaires ou encore par leur proximité avec une diversité de parties prenantes (travailleurs, usagers, ...) qui permet une construction conjointe de l'offre et de la demande. Les entreprises d'économie sociale et solidaire ont ainsi été pionnières dans le champ de l'insertion par l'activité économique, dans des services de proximité, le commerce équitable ou la finance éthique. Dans le contexte de crise actuel, ce rôle d'innovation sociale apparaît comme central en particulier dans les domaines de la préservation de l'environnement ou de l'inclusion de groupes fragilisés. Les communications au sein de cette thématique porteront plus particulièrement sur les processus d'innovation sociale et sur leurs dynamiques d'institutionnalisation dans l'espace public.

### *(6) Responsabilité sociale des entreprises et entrepreneuriat social*

En ce temps de crise se pose avec acuité la question de la responsabilité sociale des entreprises face notamment aux défis sociaux et environnementaux. Dans ce débat, les entreprises se positionnent sur un large spectre: certaines d'entre elles subordonnent ces défis à leur finalité avant tout lucrative ; d'autres que l'on qualifie généralement d'entreprise sociale, intègrent ces défis comme leur finalité première. En Europe, le concept d'entreprise sociale a une filiation très nette avec celui d'économie sociale et solidaire, soulignant les dynamiques entrepreneuriales au sein du troisième secteur. Aux États-Unis, et de manière croissante dans les écoles européennes de commerce, l'accent est plutôt mis sur des entrepreneurs sociaux déployant créativité et leadership pour répondre de manière innovante aux besoins sociaux. Dans le débat sur l'entrepreneuriat social, les contributions pourront ainsi porter sur la pertinence de ces concepts émergents et sur l'analyse des modes spécifiques de gouvernance de ces entreprises qui garantissent la poursuite de la mission sociale.

### *(7) Analyse comparée des performances des entreprises lucratives, sociales et publiques*

De plus en plus d'entreprises aux finalités différentes, publiques et privées, lucratives et non lucratives, entrent en concurrence dans des champs variés d'activités : santé, logement, éducation, services aux personnes... Cette situation s'explique par la multiplication de régulations quasi-marchandes dans de nombreux pays européens, combinant des objectifs d'économie budgétaire, d'efficacité économique, de solvabilisation de la demande, de lutte contre le chômage, de meilleur ciblage des populations bénéficiaires, etc. Dans ce contexte, les contributions pourront, par exemple, porter sur la conception des outils de régulation prenant en compte la diversité d'objectifs poursuivis et la pluralité des prestataires de services ou sur l'évaluation des « performances » respectives de tels opérateurs qui n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs, les mêmes publics cibles ni les mêmes ressources.



## Personnes et groupes sociaux

### *(8) Inégalités, discriminations et relations au travail*

Le travail contemporain est en profonde transformation. Les changements techniques se multiplient dans quasi tous les domaines d'activité, les carrières prennent des contours de plus en plus inédits et les organisations deviennent de plus en plus flexibles. Pour un certain nombre de travailleurs, ces transformations sont signe de progrès, les conditions de travail s'améliorant et renforçant la qualité de vie au travail. Par contre, pour beaucoup d'autres, ces transformations sont signe de précarité, de vulnérabilité et d'insécurité. Ceux-là sont régulièrement soumis à des formes de discrimination à l'œuvre soit au sein des organisations, soit à leur marge (à l'entrée et la sortie du marché de l'emploi). Ces transformations des relations au travail traduisent non seulement la croissance des inégalités dans les conditions de travail mais affectent aussi la santé au travail. Face à cela, une pluralité de modes d'action se situant entre les conduites de revendication et le désengagement silencieux et individuel retiendra notre attention. Les communications au sein de cette thématique porteront plus particulièrement sur les groupes sociaux qui sont la cible de ces transformations, groupes basés sur le genre, l'origine sociale ou ethnique, l'âge, le statut professionnel...

### *(9) Analyse des trajectoires des personnes, parcours de vie*

L'intérêt pour les analyses des parcours de vie naît dans les années 1980 lorsque la montée du chômage, sa fréquence, sa durée, la segmentation du marché amènent à se pencher sur la dynamique des trajectoires. Cette dimension temporelle s'introduit dans les recherches au sein de différents champs disciplinaires : économie (analyses économétriques des parcours sur le marché du travail, analyse des marchés transitionnels), sociologie (trajectoires d'insertion/désinsertion), démographie (études longitudinales de panels), psychologie (transitions psychosociales). Ce regard permet de comprendre comment les parcours individuels sont construits dans un certain contexte social et économique : effets (inégalitaires) des spécificités nationales des systèmes de protection sociale, des politiques du logement ou des systèmes éducatifs. Il permet par ailleurs de comprendre, au niveau des individus, quels sont les facteurs décisifs dans les bifurcations et transitions au sein des parcours de vie. Les communications au sein de cette thématique porteront sur l'analyse des trajectoires de vie dans un des champs habituels de l'économie sociale : santé ; éducation ; protection sociale ; logement ; économie du secteur non-marchand ; pauvreté et exclusion ; économie de la culture ; marché du travail ; etc.

\*\*\*

Si le Comité scientifique de l'AES et le Comité scientifique local attendent avec intérêt les contributions relevant avant tout du thème central du colloque, comme chaque année, **les Journées de l'AES sont aussi ouvertes à d'autres contributions relevant des divers champs habituels de l'économie sociale tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, le logement, l'économie du secteur non-marchand, la pauvreté et l'exclusion, l'économie de la culture ou bien encore le marché du travail.** Des projets de communications non spécifiques au thème central peuvent donc également être soumis à l'évaluation des deux Comités scientifiques.

## Modalités pour répondre à l'appel à communications

Les projets de communications doivent être présentés selon le plan-type suivant (2 à 3 pages maximum).

Sur la première page seront indiqués le titre de la communication, le ou les nom(s) d'auteur(s), les adresses postale et électronique de l'auteur (des auteurs) [en cas de co-auteurs, souligner le nom du correspondant], l'organisme d'appartenance de l'auteur (des auteurs).

La proposition de communication abordera les points suivants :

- exposé bref de la problématique et de son enjeu ;
- pour les communications entrant dans le thème principal du colloque, mentionnez le numéro du thème et l'articulation avec la problématique proposée. ;
- l'originalité de la communication en la situant dans la littérature existante ;
- la nature de la communication : théorique, empirique ;
- la démarche méthodologique : sources et outils ;
- l'état d'avancement du travail ;
- une bibliographie sélective (5 à 10 références).

Ces projets seront soumis exclusivement par voie électronique sur le site du CIRTES avant le 2 novembre 2009 à l'adresse suivante (où vous trouverez également toutes les informations utiles ainsi qu'un lien pour contacter directement les organisateurs) :

<http://www.uclouvain.be/cirtes>

Chaque projet sera expertisé par un membre du Comité scientifique de l'AES et par un membre du Comité scientifique local ; la décision finale sera arrêtée par le collège des deux Comités scientifiques.

## Calendrier

Date limite de réception des projets de communication : 2 novembre 2009

Réponse des Comités scientifiques aux auteurs : 15 décembre 2009.

Date limite de réception des textes définitifs pour publication dans les Actes : 30 avril 2010.

## Publication des actes

Les différentes contributions retenues, qu'elles portent ou non sur le thème central, pourront être publiées dans les Actes des Journées, à paraître aux Éditions L'HARMATTAN. Le collège des deux Comités scientifiques sélectionnera en mai 2010 les meilleures communications. Sont éligibles à cette publication, les communications parvenues au plus tard le 30 avril 2010 et respectant les normes de présentation (normes qui seront communiquées à l'issue de la procédure de sélection des projets). Les actes seront édités sous la responsabilité de Marthe NYSENS avec la collaboration de Florence DEGAVRE, Donatienne DESMETTE, Eric MANGEZ et Pierre REMAN. Les textes des communications non retenues pour publication dans les actes et les textes de communications parvenant au-delà de la date limite du 30 avril 2010 seront cependant téléchargeables à partir du site du CIRTES.

## Comité scientifique local et d'organisation

### **CIRTES – Université catholique de Louvain**

I. CASSIERS, F. DEGAVRE, D. DESMETTE, G. HERMAN, E. LEONARD, G. LIENARD, E. MANGEZ,  
M. NYSSSENS, P. POCHET, P. REMAN, P. P.VAN GEHUCHTEN, P. VENDRAMIN, P. VIELLE

#### Membres associés

D. CASTRA (Université Bordeaux 2)  
J. DEFOURNY (Université de Liège).  
G. DEMUIJNCK (Université catholique de Lille)  
D. HARRISON (CRISES, Université du Québec)

## Comité scientifique de l'AES

Édith ARCHAMBAULT (Université Paris-I)  
Thomas BARNAY (Université Paris-XII Val-de-Marne)  
Christian BARRERE (Université de Reims)  
Philippe BATIFOULIER (Université Paris-X Nanterre)  
Cécile BOURREAU-DUBOIS (Université Nancy-II)  
Jean-Paul DOMIN (Université de Reims), Trésorier de l'AES  
Claire EL MOUDDEN (Université de Caen)  
Chantal EUZEBY (Université Grenoble-II Pierre Mendès-France)  
Maryse GADREAU (Université de Bourgogne)  
Dorota GIRARD (Université de Nantes),  
Bruno JEANDIDIER (CNRS et Université Nancy-II)  
Marie-Ève JOËL (Université Paris-IX Dauphine)  
Guillemette de LARQUIER (CEE et Université Paris Ouest Nanterre)  
François LEGENDRE (Université Paris-XII Val-de-Marne), Président de l'AES  
Marthe NYSSSENS (Université catholique de Louvain), Secrétaire général de l'AES  
Jean-Luc OUTIN (CNRS et Université Paris-I)  
Jean-Michel PLASSARD (Université Toulouse-I Sciences sociales)  
Nadine RICHEZ-BATTESTI (Université Aix-Marseille-II de la Méditerranée)  
Olivier THEVENON (INED)  
Jérôme WITWER (Université Paris-IX Dauphine)